L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, 347.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 26 AVRIL 1877.

29me Année.

DUFOUR & ERNEST,
PROPRIÉTAIRES-RÉDACTEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS,
JEUDI MATIN, 26 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Commeth, rue St-François, entre parois et White—cuir vieilleté.

Par Vincent & Co., 42 et 44 Poydras—le stock de marchandises sèches, général de détail, chaussures, etc., de F. E. Hampton, pour cause de faillite.

Par Marin, Levy & Co., au No 16 de la rue des Magasins—vêtements de printemps et d'été, pour hommes et enfants, draps de laines, velours, satins, percalines, flanelles, cheviottes, etc., etc.

Par G. Valentin, rue magasins Nos 37 et 39 de la rue Poydras, bureau du Gaslam au de l'Orient.

SPECTACLES.

Jeudi, 26 Avril 1877.

ALGAMAR—Champagnes, spiritueux, etc.

Loteries et restitutions.

Sous le titre qui précède, notre confrère le *Democrat* a traité hier, avec son énergie et son talent habituels, un sujet auquel nous avons fait récemment allusion. Il

sur la réorganisation des loteries qui ont précédemment contribué à la législation de notre Etat sous le régime des carpet-baggers. Il rappelle que cet attentat public ont abouti à la faillite de l'argent de l'Etat et de la population, que quelques-uns sont allés jouir ailleurs des fruits de leurs rapines, que d'autres les ont mal gagnés, mais qu'il en reste encore bien nous en certain nombre qui font hautement parade de leurs fortunes mal acquises et qui veulent s'en servir pour faire renaître le système de corruption et de vénalité qui leur a d'abord procédé.

Nous avons signalé, il y a peu de jours encore, les dangers que faisaient courir à l'Etat ces ennemis permanents de l'honnêteté et de la moralité, et nous sommes heureux de voir notre confrère déclarer la guerre aux dandies de Tweed et demander qu'une rigide investigation soit entreprise pour mettre en lumière toutes les opérations passées des agiteurs en législation et faire rendre gorge, s'il est possible, à ceux qui auraient eu vaincus de s'être indûment approprié les deniers de l'Etat ou de la ville.

Il sera certes difficile d'obtenir des restitutions et même des condamnations de droit commun, et alors même qu'il ne serait pas possible d'obtenir l'application aux coupables des châtiments qu'ils ont mérités, il importe de les montrer sous leur vrai jour et, en exposant leurs méfaits passés, de mettre ces aspirateurs dénoncés dans l'impuissance de recommencer leurs manœuvres et d'entraver ainsi la restauration de l'honnêteté dans la confection des lois et dans l'administration des affaires publiques.

Il faut que l'histoire des neuf années du régime de pillage et de corruption qui vient de finir, soit écrite pour le salut de la génération présente et pour l'enseignement des générations à venir.

Les ressources de la Louisiane.

Le *Tribune*, de New York, publie une intéressante correspondance qui présente sous un jour très favorable la perspective ouverte à la Nouvelle-Orléans.

Après avoir constaté que 1,500,000 balles de coton passent annuellement par notre ville, et que l'amélioration de la navigation aux passes du Mississippi ne peut qu'accroître ce chiffre, l'écrivain ajoute :

La plus importante source de richesse pour le Crescent City est à son portée, et ne peut lui être enlevée. Je veux parler des produits du sol qui de la Louisiane, qui doivent toujours chercher son marché. La grandeur de cette province est suffisamment comprise par les statistiques suivantes dans prétendant prolixité de l'Etat en 1875 : coton, 350,000 balles, évaluées à $27,500,000; sucre, 150,000,000 de livres, évaluées à $19,100,000; mélasse, 11,000,000 gallons, évaluée à $6,200,000; riz, 40,000,000 de livres évaluées à $1,200,000.

Voilà donc près de 48 millions de dollars produits dont l'Etat est distribué parmi ses habitants en paiement de la récolte annuelle du coton, de la canne et du riz. Un gouvernement régulier, des relations amicales entre les blancs et les noirs auront pour effet d'augmenter le produit de ces ressources. Si ce pays, que soit la Louisiane comparée aux autres Etats du Sud-Ouest, il n'y trouve encore des milliers d'acres non encore en culture et qui peuvent être exploités avec profit quand on possédera, adoptant le système de travail sous salaire, qui est le système de la culture des plantations particulières.

Le correspondant termine en remarquant que ni parlant du magnifique avenir commercial que la Nouvelle-Orléans peut trouver dans l'établissement de relations avec le Mexique, l'Amérique Centrale, la Nouvelle Grenade, le Venezuela et les Antilles, et il eût pu ajouter avec le Brésil.

L'encaisse dans le Trésor de l'Etat.

Le Trésorier Dubuclet a communiqué au *Democrat* les chiffres suivants qui indiquent l'encaisse dans le Trésor au 1er janvier 1877 :

Fonds Général	$909 81
Fonds d'Ecole courant	95,584 09
Fonds d'Intérêt	270,200 00
Construction et Réparations des Levées	44,320 21
Fonds de la Maison d'Aliénés	3,000 00
Fonds de l'Hôpital de Charité	1,000 00
Taxe Spéciale des Levées	32 81
Levée et Drainage	4,000 00
Fonds d'Ecole Libre	200 16
Améliorations Intérieures	200 00
Fonds de Sécurité	187 00
Amortissement de la Dette Flottante	0 10
Balance en main	$420,535 33

L'Auditeur d'Etat devra s'adresser d'examiner les livres de M. Johnson, l'auditeur de Packard et de Kellogg, et de vérifier s'il n'a pas reçu des collecteurs de taxes des sommes qui n'ont pas été versées entre les mains du Trésorier, soit dans les derniers mois de 1876, soit depuis le 1er janvier.

On a prétendu que l'ex-assistant de l'avocat-général, M. Dibble, avait reçu des sommes assez importantes des collecteurs en retard ou pour les taxes arriérées. Il importe d'éclaircir cela au plus vite et de prendre les mesures nécessaires pour faire rentrer au Trésor les sommes qui appartiennent à l'Etat.

La Guerre continuée en Orient.—On verra par nos dépêches que les Russes et les Turcs ont commencé à brûler de la poudre en Asie.

Nous appelons l'attention sur les commentaires de la presse anglaise.

La condamnation de Paul de Cassagnac.—C'est par la cour d'assises que Paul de Cassagnac a été condamné pour la seconde fois à deux mois de prison et 2000 francs d'amende. Le gérant du journal le *Pays*, M. Piel, a été acquitté.

Six chemises françaises pour $12 et six chemises extra fines pour $15, chez Victor Nippert. Que les monsieurs en le disent.

Quel beau rêve.
Vous aller réaliser
$50,000
Si vous achetez
$1,00
Le gros lot
$50,000
Au prochain tirage extra
$50,000
De la Loterie de la Louisiane.

La reconstitution des syndicats dans nos quartiers ouvriers qui leur permettra la présentation que Gabriel a tous [illegible] au théâtre des Variétés, les Contrebandiers *Children*. Le bureau de la [illegible] vert vendredi [illegible] de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

Une adresse de Packard.

En réponse à une adresse des quatre-vingts de ses partisans qui ont tenu bon jusqu'au dernier moment, adresse que vous pouvez lire ci-dessus, M. Packard a lancé la lettre suivante que nous reproduisons à titre de document historique, bien qu'il n'ait pas un grand intérêt.

Etat de la Louisiane, Département de l'Intérieur, Nouvelle-Orléans, 24 avril, 1877.

Aux Représentants de la Louisiane :

Ce jour, le quinzième anniversaire de la réunion de la Législature Unitaire sous l'ancien Etat de Louisiane, il est de mon devoir de vous annoncer que l'ordre et le respect du gouvernement ont été rétablis sur toute l'étendue de la Louisiane, et qu'un gouvernement régulièrement élu a pris la place du gouvernement usurpé et révolutionnaire qui a été renversé par le point d'appui que vous avez donné à mes prédécesseurs dans cette direction. Il est vrai que dans un ou deux comtés, quelques hommes ont cru pouvoir résister à l'application de la loi, et ils ont été dispersés par la force publique. Mais ces cas sont rares et ne peuvent plus se reproduire, vu que le gouvernement est maintenant en mesure de faire respecter partout les droits de ses citoyens.

Je vous apporte donc que le mois écoulé, et en ce moment, pour le moment, le gouvernement a été rétabli dans toutes ses parties, et que les représentants du peuple ont repris leur place dans les chambres de la Législature.

Je ne me laisserai pas décourager par le fait que l'on aurait pu faire davantage pendant mon absence, dans les limites du droit, et que j'ai pu faire à la lettre. Je suis, en ce qui me concerne, de bonne foi. Les lois ont été exécutées, et nous avons maintenant un gouvernement régulier.

Je vous prie, vous et votre aide pour cette œuvre, que nous avons commencée ensemble, de vous en féliciter. Je vous remercie de votre coopération et de votre sympathie, et je vous prie de vous considérer comme libérés de toute responsabilité.

Je vous prie de vous rendre à votre place pour cette œuvre, que nous avons commencée ensemble, de vous en féliciter. Je vous remercie de votre coopération et de votre sympathie, et je vous prie de vous considérer comme libérés de toute responsabilité.

Je vous prie de vous rendre à votre place pour cette œuvre, que nous avons commencée ensemble, de vous en féliciter. Je vous remercie de votre coopération et de votre sympathie, et je vous prie de vous considérer comme libérés de toute responsabilité.

S. B. PACKARD, gouverneur.

Qui veut prêtiner par la chanson
Doit venir le chercher en guidant le chapeau
Du ex-Gaston
Voici le matelot :
Adieu ces bêtes
Au [illegible]
De la Louisiane
Mont, le mal
De ce Gaston
Adieu la [illegible]

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.

Séance du 24 avril 1877.

La séance est ouverte à onze heures du M. Wiltz occupe le fauteuil. Vingt sénateurs sont présents.

M. Tonkerle, au nom du comité du sénat, a présenté le bill No 82 de la Chambre, relatif à la loi qui fixe l'époque des élections municipales, et demande qu'il soit lu une fois.

Le Président avait continué à siéger à la tête du gouvernement usurpé et illégal de Packard. Mais avec des [illegible] et des [illegible] pour [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible]